



Le Sainte-Hélène

Briller par nos panoramas

Année 10, n° 4
Édition du 10 juin 2022



À VOIR DANS CE NUMÉRO...

- Mot du conseil municipalp. 3-4
- Distribution d'arbres et de compost..p. 4
- Fibre optiquep. 5
- Inspecteur en bâtimentp. 5
- Avis public résultat électionp. 6
- Nouvelles de la Bibliothèque p. 7 à 9
- Vacances estivalesp. 9
- Rapport des faits saillantsp. 10 à 13
- Info Stopp. 14
- Avis publicp. 15
- Bilan des dernières activités.....p. 16
- Rétrospective des séances..... p. 20-21
- Jeup. 22
- Babillard..... p. 22-23

Municipalité Sainte-Hélène-de-Chester
440, rue de l'Église
Sainte-Hélène-de-Chester (Qc)
GOP 1H0

Téléphone : 819 382-2650
Télécopieur : 819 382-9933

municipalite@sainte-helene-de-chester.ca

www.sainte-helene-de-chester.ca

Ste Hélène de Chester



Félicitations à tous les participants!

Le Sainte-Hélène

Le Sainte-Hélène, se veut un outil promotionnel régional. C'est aussi de l'information municipale sur les activités culturelles et sociales.

Prochaine parution : août 2022

L'heure de tombée pour nous faire parvenir vos textes : le 10 août à midi.

administration@sainte-helene-de-chester.ca

Merci aux collaborateurs qui fournissent régulièrement ou occasionnellement des textes pour la réalisation des bulletins :

Chantal Baril, Yvan Ouellette
et Martine Lambert.

Montage : Mme Marie-Claude Vallée

Administration municipale

Maire : Christian Massé

Directrice générale : Chantal Baril

Adj. administrative : Marie-Claude Vallée

Conseillers et conseillères :

Siège #1 : André Thibodeau

Siège #2 : Julien Fournier

Siège #3 : Marie V. Laporte

Siège #4 : Catherine Belleau-Arsenault

Siège #5 : Geneviève Bergeron

Siège #6 : Nicolas Paris Lafrance

Heures d'ouverture

Lundi : 8 h à 12 h et 13 h à 17 h

Mardi : 8 h à 12 h et 13 h à 17 h

Mercredi : 8 h à 12 h et 13 h à 17 h

Jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 17 h

Vendredi : Fermé

Prochaines séances du conseil :
les 5 juillet et 10 août 2022

Prochains versements de taxes :
20 juin et 18 août 2022

Pensée du mois



Le plaisir se ramasse, la joie se cueille, et le bonheur se cultive.

Bouddha

BUREAU FERMÉ :
Le bureau municipal sera fermé
le jeudi 30 juin
en raison de la Fête du Canada

MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

Chères citoyennes, chers citoyens,

Bonne nouvelle!

La fin des mesures sanitaires relatives à la Covid-19, permet enfin la reprise des activités communautaires dans notre Municipalité. Si le masque n'est plus obligatoire, il est toutefois conseillé de conserver certaines habitudes comme le lavage des mains, la distanciation physique lors de la tenue d'événements et la quarantaine si par malheur vous contractez la Covid.

Élections municipales

Nous tenons à remercier M. Yvan Riopel et M. Nicolas Paris-Lafrance pour leur participation aux élections municipales. Nous remercions également les nombreuses personnes qui se sont déplacées pour exercer leur droit de vote. Nous sommes satisfaits du taux de participation de 51% qui témoigne de votre intérêt pour la vie municipale.

Le Conseil souhaite donc la bienvenue à M. Nicolas Paris-Lafrance à titre de conseiller au siège #6. Nous sommes heureux de l'accueillir parmi notre équipe. Ses compétences et son expertise sont déjà un atout pour la Municipalité.

Distribution d'arbres et de compost

Nous tenons à souligner la précieuse contribution des bénévoles qui ont participé à cette activité du 21 mai dernier. Les citoyens ont encore une fois été nombreux à profiter de l'événement.

Réouverture du Centre sportif

Le Marché des petits entrepreneurs et la Fête des voisins ont marqué la réouverture officielle du Centre sportif. Un grand merci aux organisateurs, aux petits entrepreneurs, aux bénévoles et aux nombreux participants qui ont permis la réussite de ces événements.

Nous souhaitons que ce lieu puisse accueillir de nombreuses activités de tous genres. Si vous souhaitez organiser une activité ou un événement, vous pouvez contacter M. Steeve Binette du Comité des loisirs au 819 382-2197, ou la Municipalité qui pourront vous accompagner, au besoin, dans votre démarche. Notez qu'il est de nouveau possible de réserver les salles communautaires.

Pour donner suite à l'appel d'offres publié par la Municipalité le mois dernier, nous avons retenu les services de M. William Thibault pour l'entretien général et la surveillance du Centre sportif.

Nous remercions les bénévoles qui ont participé à l'activité de jardinage du 29 mai dernier ainsi que Mme Julie Roberge et M. Daniel Boilard pour le don de plantes vivaces qui permettront d'embellir le lieu.

À titre d'information, du paillis sera bientôt ajouté sous les modules pour assurer la sécurité des enfants dans l'ère de jeux.

Aménagement du jardin collectif

Nous vous invitons à visiter le jardin collectif situé au cœur du village. Des plantes, des herbes aromatiques, des arbres et des bacs à fleurs et un banc ont été ajoutés pour compléter le projet.

Suite page suivante

MOT DU CONSEIL (SUITE)

Vous pourrez prochainement profiter du gazebo pour pique-niquer. Le projet a été possible grâce à une subvention du programme Municipalités amies des aînés (MADA) et de notre Municipalité. Merci aux bénévoles qui ont participé à l'activité du 5 juin et contribué à embellir le lieu. D'ailleurs, si vous souhaitez vous joindre au comité, contactez Mme Ève Beaugard au 819 382-2122.

Travaux routiers

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par la réfection de certaines voies routières. Ces travaux sont essentiels pour assurer une meilleure circulation dans la municipalité. Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension. Vous pouvez consulter le site de la municipalité pour vous tenir informés des détours ou de la fermeture des chemins

<https://municipalites-du-quebec.com/sainte-helene-de-chester/nouvelles.php>

Au plaisir de vous rencontrer!

Votre Conseil municipal

DISTRIBUTION D'ARBRES ET DE COMPOST LE 21 MAI

L'évènement « Samedi vert » fut un succès encore cette année. Près de 50 citoyennes et citoyens se sont déplacés pour venir chercher du compost et/ou des arbres lors de la journée de distribution qui avait lieu le samedi 21 mai dernier.

Un grand merci aux bénévoles qui ont prêté leur temps et leur bras. Un merci aussi à Gaudreau Environnement pour le compost ainsi qu'au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour les arbres.



ERRATUM

Dans la dernière édition du journal Le Sainte-Hélène, datée du 28 avril, aux pages 13 et 14, on aurait dû lire le titre « Rétrospective de la séance ordinaire du conseil du 1^{er} mars 2022 » au lieu du 1^{er} février 2022.

Nous nous excusons de cette erreur. Merci.

FIBRE OPTIQUE

Comme vous l'avez sûrement remarqué, le grand blitz du déploiement de la fibre optique est en cours sur notre territoire. Cette étape permet de procéder à l'installation de câbles aériens sur des infrastructures déjà existantes comme les poteaux d'Hydro-Québec. De plus, le bâtiment de Sogetel abritant les installations nécessaires au fonctionnement de la fibre est en train d'être érigé sur le terrain municipal près de l'église.

Dès que le service sera disponible, vous serez avisés via un accroche-porte distribué par des employés de Sogetel. Aucune sollicitation directe ne sera effectuée.

Si aucun changement ne survient, la fibre optique sera officiellement en opération d'ici fin septembre prochain. Nous pourrions vous faire d'autres annonces, s'il y a lieu, dans de prochaines éditions du journal.

Pour suivre l'évolution des travaux dans la municipalité, vous pouvez consulter le lien suivant : <https://sogetel.com/nouveaux-secteurs-fibre>

**C'est plus de 720 km
de fibre optique dans la
MRC d'Arthabaska**

CE VASTE CHANTIER EST RENDU POSSIBLE GRÂCE À L'« OPÉRATION HAUTE VITESSE », UNE INITIATIVE COMMUNE DES GOUVERNEMENTS DU QUÉBEC ET DU CANADA.

VENTE DE GARAGE



Voici quelques règles concernant les ventes de garage.

Une vente de garage peut avoir lieu que dans la période comprise entre le **1^{er} avril et le 1^{er} novembre d'une même année**, et ce, entre **8 h et 20 h**, aux conditions suivantes :

- La durée maximale d'une vente de garage est de **2 jours consécutifs** suivant les heures autorisées;
- Un maximum de **2 ventes de garage par année** est autorisé pour un même logement.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

Pour toutes demandes de permis et certificats (disponibles sur le site de la Municipalité), celles-ci doivent être **transmises par courriel** à l'adresse permis@sainte-helene-de-chester.ca.

Si vous avez des questions, vous avez la possibilité de m'envoyer un courriel ou de me laisser un message sur ma boîte vocale au 819 752-2444, poste 4273. Je vous rappellerai dans les meilleurs délais.

Vincent Roy, inspecteur en bâtiment et en environnement



RÉSULTAT DE L'ÉLECTION PARTIELLE

AVIS PUBLIC du résultat de l'élection

Municipalité	Date du scrutin
SAINTÉ-HÉLÈNE-DE-CHESTER	2022 05 08
	Année Mois Jour

Après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection,

CHANTAL BARIL
Prénom Nom

présidente ou président d'élection, annonce, par cet **AVIS PUBLIC**, que les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes mentionnés ci-dessous.

Poste	District, quartier ou poste (nom ou numéro)	Appartenance politique (le cas échéant)	Nom de la personne proclamée élue
Maire(sse)			
Conseiller(-ère)	Siège #3	Équipe Ste-Hélène	Marie Vaillancourt Laporte
Conseiller(-ère)	Siège #6	Équipe Ste-Hélène	Nicolas Paris-Lafrance
Conseiller(-ère)			

SIGNATURE

Donné à SAINTÉ-HÉLÈNE-DE-CHESTER le 2022-05-13
Municipalité Année Mois Jour


Présidente ou président d'élection

NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE



La saison estivale est à nos portes. Les activités extérieures sont tellement agréables. Nous avons de très beaux documentaires et revues de jardinage qui peuvent vous inspirer pour vos jardins et plates-bandes. Il n'y a rien de mieux qu'un bon livre pour relaxer après une bonne marche en forêt!

Horaire de la bibliothèque

La bibliothèque sera fermée durant les vacances de la construction soit du 22 juillet au 8 août. En dehors de cette période, elle sera ouverte :

- Tous les dimanches de 9 h 30 à 11 h 30
- Tous les mercredis de 18 h 30 à 21 h 00

Jeux de société

Nous avons clos la saison hiver/printemps 2022 le 16 mai dernier. Nous avons eu beaucoup de plaisir avec la quinzaine de citoyennes et citoyens qui se rassemblaient tous les lundis après-midi pour s'amuser dans une atmosphère de camaraderie. C'est un lieu de rencontre et d'échange très agréable.



Nous remercions « Le Sainte-Hélène, Auberge et spa » de nous donner accès, gracieusement, à la salle La-france. Devant la popularité de l'activité, la bibliothèque était devenue trop petite.

Nous reprendrons les jeux le 12 septembre. On se retrouve à l'automne et, d'ici là, gardez vos cerveaux actifs!

NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE (SUITE)

Hommage à une virtuose – Lise Simoneau



Mme Lise Simoneau

Nous voulons féliciter et honorer une participante régulière aux jeux de société, soit Madame Lise Simoneau qui chante avec le prodigieux « Chœur Daveluy ». Cette année, le Chœur fête ses 50 ans et le spectacle « Intemporel », présenté au Carré 150, était sublime. Quelques concitoyennes et concitoyens ont assisté à cette superbe prestation. Nous te témoignons, chère Lise, toute notre admiration. Bravo Lise! Le chant te va à merveille pour notre plus grand plaisir. On est très fier de toi!



Club de lecture TD

C'est parti pour une autre aventure du Club. Cette année, le thème est : Mythique et légendaire. Accompagne des héros légendaires et des personnages célèbres au destin fabuleux dans leur quête parfois mystérieuse, souvent épique, mais toujours pleine de rebondissements. Aventure-toi dans des lieux mythiques où rôdent des créatures fantastiques. Laisse-toi transporter par des récits où se chevauchent le réel et l'imaginaire, la tradition et la nouveauté. Découvre le pouvoir magique des histoires passionnantes : elles ont le don de t'émerveiller, de te surprendre et, surtout, de te captiver! Tous ces mondes merveilleux enflammeront ton imaginaire cet été!



Lors de la journée des petits entrepreneurs le 4 juin dernier, 31 jeunes se sont inscrits au Club. C'est vraiment super! Merci à tous les parents, enseignants(es) et éducateurs(trices) de donner le goût de la lecture aux jeunes. Notre arbre de lecture a eu la cote. Il est maintenant à la bibliothèque et tu pourras venir y ajouter tes lectures tout au long de l'année.

Bravo à tous les jeunes entrepreneurs, aux parents et aux organisateurs pour cette superbe activité. Tu peux toujours venir t'inscrire à la bibliothèque aux heures d'ouverture ou sur internet : <https://www.clubdelecturetd.ca/>

NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE (SUITE)

Le sentier des contes

Nous t'invitons le dimanche 12 juin à 9 h 30 pour découvrir le sentier des contes. Nous partirons de la bibliothèque pour aller à la rencontre du conte « Parfois je suis un renard » dans un sentier dans la forêt derrière l'Auberge. Bottes et chasse-moustique sont recommandés. Au retour du sentier, tu pourras « bricoler ton animal sauvage » et l'exposer dans/sous l'arbre de lecture. L'activité se terminera vers 11 h 45.



PARFOIS JE SUIS UN RENARD

Danielle Daniel



Tous les jeunes qui s'inscrivent au Club courent la chance de gagner un prix de participation. Le tirage aura lieu au début de septembre. On s'amuse et on lit cet été!

Profitons de nos vacances estivales!

Les bénévoles :
Huguette Ouellette, Noémie Asselin, Geneviève Kenyon, Martine Lambert, Olivier Lecomte, François Aubre et Yvan Ouellette

biblio148@reseaubibliocqlm.qc.ca
819 382-2650



VACANCES ESTIVALES



RAPPORT DES FAITS SAILLANTS



Rapport des faits saillants de l'exercice financier 2021

Juin 2022

Mesdames,
Messieurs,

En conformité avec l'article 176.2.2 du Code municipal, je vous présente les faits saillants qui résultent de l'analyse des états financiers de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021, lesquels ont été vérifiés par la firme comptable « Pellerin Aubert Ramsay Provencher Inc. » déposés et présentés en séance extraordinaire du conseil, le 25 avril 2022.

Ce rapport indique que les états financiers dans leurs aspects significatifs donnent une image fidèle de la situation financière de la municipalité.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

REVENUS	
Taxes	886 059 \$
Transferts	274 611 \$
Services rendus	6 731 \$
Autres revenus	103 209 \$
Investissements	237 885 \$
TOTAL REVENUS	1 508 495 \$

RAPPORT DES FAITS SAILLANTS (SUITE)

DÉPENSES	
Administration générale	313 948 \$
Sécurité publique	106 596 \$
Transport	590 844 \$
Hygiène du milieu	137 557 \$
Santé et bien-être	2 570 \$
Aménagement, urbanisme	33 131 \$
Loisirs et cultures	74 039 \$
Frais de financement	8 017 \$
TOTAL DÉPENSES	1 266 702 \$
TOTAL REVENUS	1 508 495 \$
Excédent (déficit) de fonctionnements avant les conciliations fiscales	241 793 \$

Éléments de conciliation à des fins fiscales :

Excédent de l'exercice	241 793 \$
Moins revenus d'investissement	(237 885 \$)
Excédent de fonctionnements avant conciliation	3 908 \$
Amortissement des immobilisations	230 807 \$
Autres éléments de conciliation	7 708 \$
Remboursement dette long terme	(63 540 \$)
Transfert d'activités d'investissements	63 439 \$
Excédent affecté et non affecté (transfert)	40 190 \$
	151 726 \$
Excédent de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales	155 634 \$

RAPPORT DES FAITS SAILLANTS (SUITE)

Endettement :

L'endettement total net à long terme de la municipalité s'établit à (236 911 \$) est assumé comme suit :

Dettes total long terme de la municipalité	(148 562 \$)
Lors de la vente du camion 10 roues, un excédent a été créé et couvrira le remboursement	(2 656 \$)
Programme aide en environnement, emprunt déboursé par le citoyen ayant fait une demande (conformité d'installation septique)	(11 919 \$)

Le total du fardeau fiscal réel pour les contribuables est de 163 137 \$.

À ce montant, il faut joindre la quote-part des dettes de la MRC qui s'élève à 73 774 \$.

Les dettes de la MRC se déclinent en deux soit une partie pour la création de la SDDA (Gesterra) et une dette pour le centre administratif.

Endettement à long terme :

$$163\,137 \$ + 73\,774 \$ = 236\,911 \$$$

Rémunération des élus 2021:

	Rémunération	Allocation de dépenses
Lionel Fréchette, Maire	5 040 \$	2 520 \$
Christian Massé, Maire	1 680 \$	840 \$
André Thibodeau, conseiller	2 240 \$	1 120 \$
Christian Massé, conseiller	1 680 \$	840 \$
Isabelle Meunier	2 240 \$	1 120 \$
Catherine Belleau-Arsenault	2 240 \$	1 120 \$
Joël Lemieux-Gagné	1 680 \$	840 \$
Robert Allaire	1 680 \$	840 \$
Julien Fournier	560 \$	280 \$
Geneviève Bergeron	560 \$	280 \$
Steve Thibodeau	560 \$	280 \$

RAPPORT DES FAITS SAILLANTS (SUITE)

Rémunération et l'allocation de dépenses d'un organisme supramunicipal 2021 :

Organisme Supramunicipal	Nom de l' élu	Rémunération
MRC Arthabaska	Lionel Fréchette, Maire	3 495.78 \$
MRC Arthabaska	Christian Massé, Maire	472.35 \$

Monsieur Massé fait partie du comité de la politique culturelle et siège sur la commission d'aménagement de la MRC d'Arthabaska.

Il est également un membre du Comité consultatif en urbanisme à la municipalité.

Conclusion :

À la lumière de la présentation des états financiers, on perçoit que notre gestion financière est saine. La comptable qui est venue faire la présentation des états financiers nous l'a par ailleurs confirmé. L'excédent de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales 2021 est d'un montant de 155 531 \$. Le surplus accumulé est maintenant d'un montant de 537 996 \$.

Ce montant accumulé a son importance, car il nous fournit une marge de manœuvre pour pallier en cas d'imprévus, nous aider à financer des projets comme la relocalisation des bureaux et le développement ou nous aider à absorber une partie de la hausse des coûts de fonctionnement pour le déneigement par exemple.

Les membres du conseil sont sensibles aux finances municipales et chaque dollar investi se doit d'être un investissement favorable à la municipalité. Nous continuerons à suivre de façon très serrée la gestion des finances municipales. Le Conseil en place prend des décisions avec une vision à long terme. Nous devons relocaliser nos bureaux municipaux, nous voulons continuer l'amélioration de nos infrastructures routières, instaurer des activités citoyennes et rassembleuses pour dynamiser notre territoire. Nous souhaitons que nos décisions d'aujourd'hui soient un plus dans le futur pour notre communauté.

Sachez que je suis disponible ainsi que les conseillers et le personnel administratif pour répondre à vos questions à la suite de la lecture de ce rapport des faits saillants.

Christian Massé, maire

INFO STOP



Quand les secondes comptent : la trousse INFOSTOP pour être prêt lors de situations d'urgence

Le Carrefour d'entraide bénévole des Bois-Francs met toujours à la disposition de la population de la MRC d'Arthabaska la trousse **INFOSTOP**.

Cette trousse s'adresse aux personnes âgées ou vulnérables habitant sur le territoire de Victoriaville et sa région.

Elle vise à faciliter le travail des premiers répondants et des intervenants lors de situation d'urgence à domicile.

La trousse se compose d'une bouteille de plastique, d'une fiche de renseignements sur la santé de la personne, des instructions pour guider l'utilisateur ainsi que d'un aimant identifié **INFOSTOP** à apposer sur la porte du réfrigérateur.

Une fois la fiche dûment complétée, la bouteille doit simplement être disposée à un endroit visible à l'intérieur de la porte du réfrigérateur en y joignant une liste des médicaments.

Si des premiers répondants, des paramédics ou d'autres intervenants devaient se présenter à la résidence lors d'une situation d'urgence, ils sauraient où trouver rapidement des renseignements utiles sur la personne et ainsi sauver de précieuses secondes.



La trousse est offerte gratuitement aux personnes de 65 ans et plus ainsi qu'aux personnes vulnérables en raison de leur état de santé.

On peut se la procurer au bureau municipal durant les heures d'ouverture.



La trousse **INFOSTOP**, quand les secondes comptent...

Un bel outil de prévention pour faciliter le travail des premiers répondants et des paramédics

AVIS PUBLIC



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT #338-2021, MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #215-2008 VISANT À PERMETTRE CERTAINS USAGES COMMUNAUTAIRES DANS LES ZONES C1, C2 ET P4 ET À MODIFIER CERTAINES MARGES DE REcul DANS LA ZONE P4

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Chantal Baril, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester;

QUE lors de la séance ordinaire du 1^{er} jour de mars 2022, le conseil municipal de Sainte-Hélène-de-Chester a adopté le règlement #338-2021, modifiant le règlement de zonage #215-2008 visant à permettre certains usages communautaires dans les zones C1, C2 et P4 et à modifier certaines marges de recul dans la zone P4.

QUE le Conseil de la MRC d'Arthabaska lors de la séance tenue le 30 mars dernier a approuvé le règlement #338-2021.

AVIS est également donné que le règlement est disponible pour être consulté au bureau municipal, situé au 440, rue de l'Église, Sainte-Hélène-de-Chester du lundi au jeudi de 8 h à 17 h ainsi que sur le site Internet de la municipalité www.sainte-helene-de-chester.ca.

QUE ce règlement entre en vigueur ce **4^e jour d'avril 2022**, jour de sa publication.

Chantal Baril
Directrice générale/greffière-trésorière

BILAN - JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS ET FÊTE DES VOISINS

Un vent de fraîcheur soufflait sur le Centre sportif Aciers Solider le 4 juin dernier alors qu'avait lieu la 3^e édition du marché des petits entrepreneurs de Sainte-Hélène-de-Chester. C'est enfin sans masque pour cacher leurs sourires charmants que 29 jeunes de 5 à 14 ans de la région ont représenté 25 petites entreprises pour l'occasion. Les nombreux visiteurs se sont montrés intéressés par les projets des enfants et ont pu constater le talent et l'ingéniosité des petits entrepreneurs. Le marché s'est déroulé dans un climat festif : musique, maquillage, atelier de création collective, kiosque des loisirs et kiosque de la bibliothèque. C'est sous un soleil radieux, le cœur en fête, pop-corn et barbe à papa à la main, que les petits entrepreneurs ont fait place à la fête des voisins en après-midi.



Dans une ambiance décontractée, certains se sont regroupés pour pique-niquer sous les arbres près de la rivière, d'autres ont profité du gazebo pour manger pendant que les enfants jouaient dans le jeu gonflable et les modules de jeux. Quelle belle vision d'un petit village grouillant de vie et de fraternité. Une fois rassasiés, la trompette a annoncé le début de la première édition du « Derby de Ste-Hélène » ou du « Blue-Bonnet-des-Appalaches » comme se plaisait à le qualifier l'animateur de l'activité. Les petits ont choisi leur cheval de bois, les ados ont pris les paris et la foule a misé sur le numéro du cheval qu'ils voyaient gagnant. Le sort en était jeté, la chance a souri à certains et les dés étaient contre d'autres. Chose certaine, tous ont eu beaucoup de plaisir et plusieurs sont repartis avec des prix de participations grâce à nos généreux commanditaires.



Un énorme merci à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à rendre cette fête mémorable. C'est impressionnant de voir la générosité des Chesterestois qui sont toujours volontaires pour aider selon les besoins. Un grand merci au comité des loisirs et au conseil municipal pour leur soutien. Impossible de terminer sans nommer nos nombreux et fidèles commanditaires qui nous permettent d'offrir cadeaux, collations et animation lors de nos événements.

On vous dit à l'année prochaine!

Viviane Yelle et Julien Fournier, vos organisateurs

Nos commanditaires :

Aciers Solider, Transport Piché, Champoux, Plomberie J Vachon, Progression Live, Centre Optique des Bois-Francis, Famille Ouellette, Comité des loisirs, Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester, Camp Beauséjour, Fruits d'Or, Saputo, Boulangerie Lemieux et Verger des Bois-Francis.



OPÉRATION RENTRÉE SCOLAIRE 2022



Vous avez besoin d'aide pour alléger le fardeau financier qu'occasionne la rentrée scolaire?

Inscription en ligne:

<http://regionvic.to/operationrentreescolaire>

Ou par téléphone au 819 758-4144

Le comité vous soutient financièrement pour l'achat de matériel scolaire

Il est possible que nous vous demandions une preuve de revenu à l'inscription ou à la distribution.

Inscription du 1er au 24 juin

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS CES DATES

Projet financé par le Secrétariat aux
aînés du MSSS



LES TRAVAILLEURS DE MILIEU AUPRÈS DES AÎNÉS PEUVENT VOUS AIDER À AMÉLIORER VOTRE QUALITÉ DE VIE.

Le travailleur de milieu auprès des aînés agit comme passerelle entre la personne aînée et les ressources disponibles du milieu. Il s'adapte aux particularités du milieu et aux situations, tout en s'assurant de respecter la volonté et le rythme de la personne aînée.

SERVICE GRATUIT ET CONFIDENTIEL

Vous vous sentez seul et isolé? Vous éprouvez des inquiétudes, des difficultés, de l'ennui, de la frustration et des incertitudes en lien avec vos besoins et votre santé?

Sachez que vous pouvez **contacter le travailleur de milieu** qui sera en mesure de vous aider à **trouver des solutions** et de vous soutenir dans vos démarches, au besoin.

Le travailleur de milieu auprès des aînés est à votre écoute, pourquoi ne pas en profiter?

Service offert sur tout le territoire de la MRC d'Arthabaska

Pour information : 819 758-4188

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : 8 h à 12 h



**Éric Veilleux,
travailleur de milieu
pour la MRC Arthabaska**

**40, rue Alice, Victoriaville
819 758-4188**



La minute policière

Capsule informative adressée aux élèves du secondaire

SPÉCIAL SCOOTER



Code de la
Sécurité Routière

Quels sont les équipements obligatoires sur un scooter (cyclomoteur)?



Un constat d'infraction est remis à la personne qui est inscrite comme propriétaire sur l'immatriculation du cyclomoteur.

Voici quelques règlements du Code de la Sécurité Routière à respecter en scooter

Conducteur âgé de moins de 16 ans a transporté un passager (CSR 480.1) **141\$**

Conducteur n'a pas porté un casque protecteur conforme aux normes (CSR 484) **261\$, 3 points d'inaptitude**

Protection visuelle ou visière obligatoire dans une zone de plus de 50 km/h (CSR 484) **121\$**

Conducteur n'a pas tenu constamment le guidon (CSR 477) **141\$**

Conducteur n'a pas maintenu allumé le phare avant à tout moment (CSR 482) **101\$**

Circulant en groupe de 2 ou plus, n'a pas adopté la formation en zigzag (CSR 483) **141\$**

* Montant des amendes pour un mineur

Tu veux parler avec le policier intervenant en milieu scolaire de ton école?

Demande simplement à un professionnel de ton école d'organiser une rencontre avec lui...

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 5 AVRIL 2022

- Il a été résolu à l'unanimité que les comptes présentés soient acceptés pour un montant total de 103 417.82 \$;
- Il a été résolu de déposer le rapport d'audit de conformité pour la transmission des rapports financiers;
- Autorisation donnée à madame Chantal Baril, de faire un emprunt temporaire d'un montant de 1 306 980 \$ pour exécuter les travaux selon les plans et devis déposés dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – volet redressement (RIRL), et que les signataires de cet emprunt seront monsieur Christian Massé, maire et madame Chantal Baril, directrice générale et greffière-trésorière;
- Il a été résolu de verser la somme de quinze mille dollars (15 000 \$) à Le Sainte-Hélène, Auberge et spa nordique afin d'éviter un recours suite à des difficultés en matière d'alimentation en eau potable au cours de l'année 2021. En contrepartie, la Municipalité a fait préparer une transaction de quittance complète et définitive par la firme Cain Lamarre SENC;
- Le conseil a autorisé la cession d'anciens chemins désaffectés aux Entreprises Renald Mercier ltée et que tous les honoraires, coûts, dépenses et frais pouvant être associés au travail des professionnels désignés pour la transaction soient à la charge du propriétaire acquéreur;
- Il a été résolu d'accepter un contrat d'entretien annuel du système Bionest situé au Centre sportif au coût de 126.77 \$ plus les taxes applicables, et le taux sera indexé annuellement de 5 % l'an en date effective du 1^{er} janvier de chaque année;
- Autorisation donnée à madame Marie-Claude Vallée, adjointe administrative, d'assister au webinaire pour la maîtrise du module paie dans notre système comptable;
- Il a été résolu par les élus d'exprimer leur solidarité envers le peuple ukrainien et de condamner avec la plus grande fermeté l'invasion de l'Ukraine par la Russie. L'invitation a été lancée aux citoyens à participer à l'effort de solidarité envers le peuple ukrainien;
- Il a été résolu de proclamer la semaine du 2 au 8 mai 2022 Semaine de la santé mentale dont le thème est l'empathie. Le conseil invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai pour qu'ensemble, nous contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens;
- Il a été décidé de contribuer d'un montant de 100 \$ à la Fondation CLSC Suzor-Côté;
- Un avis de motion a été donné qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement #345-2022, visant à abroger le règlement #296-2018, concernant les animaux puisque nous allons travailler avec le G-100 et son chapitre sur les animaux. Un projet de règlement est déposé séance tenante;
- Autorisation donnée à madame Chantal Baril, directrice générale, à déposer auprès de monsieur Sébastien Schneeberger, député de Drummond-Bois-Francs, une demande de subvention dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – projets particuliers d'amélioration;
- Il a été résolu d'octroyer le contrat pour la location de pelles et de camions pour l'année 2022 à Excavation Lafrance & Fils inc.;
- Il a été résolu d'octroyer le contrat d'abat-poussières à l'entreprise Enviro Solutions Canada inc.;
- Il a été résolu d'appuyer la demande de DOMTAR INC. qui souhaite obtenir de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) l'autorisation de couper des érables sur les propriétés

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2022 (SUITE)

connues et désignées comme étant les lots 5 892 147 et 5 892 171 du cadastre du Québec en la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester représentant une superficie d'environ 106,3 hectares;

- Le maire, monsieur Christian Massé, a mentionné aux citoyens que le Comité des loisirs est à la recherche de bénévoles pour développer des activités. Il a parlé aussi du concours de citrouille qui est organisé par le Comité des loisirs, et mentionne que cette année, comme par l'année passée, la Grande journée des petits entrepreneurs aura lieu au Centre sportif le samedi 4 juin 2022.

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 AVRIL 2022

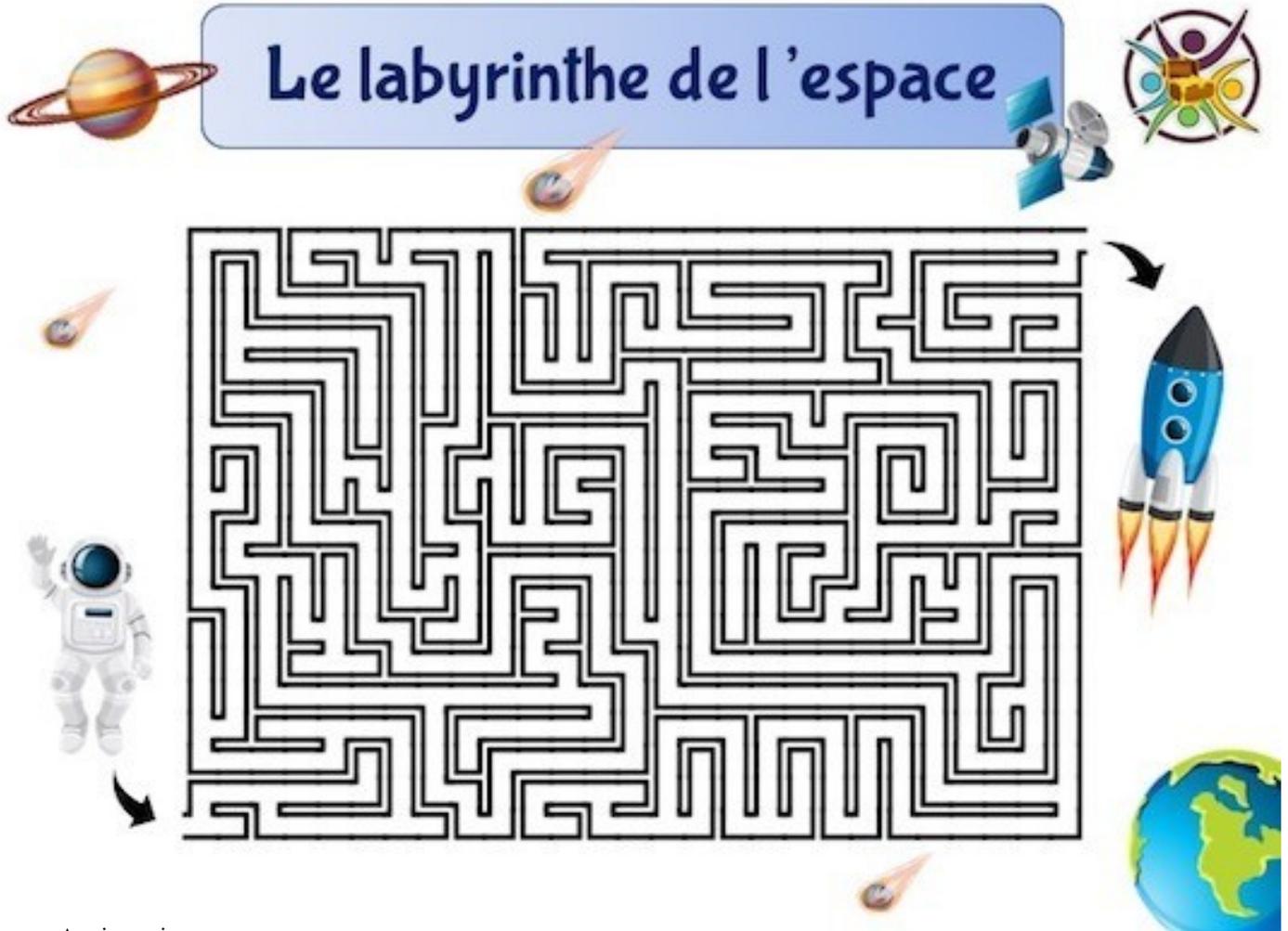
- Il a été résolu d'octroyer le contrat à Construction Thibodeau pour les travaux de revêtement extérieur et l'isolation de la mezzanine du garage municipal vu sa disponibilité d'effectuer les travaux avant le mois de septembre 2022, et que ses taux étaient garantis jusqu'au 13 avril. Ces travaux seront réalisés dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux d'un montant de 75 000 \$;
- Il a été résolu d'octroyer le contrat de l'appel d'offres 2022-002, fourniture et mise en place de matériaux granulaires, à Excavation Gagnon & Frères inc. qui est le plus bas soumissionnaire;

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 AVRIL 2022

- Il a été résolu et adopté que la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales;
- Il a été résolu à l'unanimité d'accepter le rapport des états financiers de l'exercice 2021 présenté par la vérificatrice externe, madame Josée Laflamme, et son collègue monsieur Samuel Moreau, de la firme Pellerin Aubert Ramsay Provencher inc.

Vous pouvez consulter en intégralité tous les procès-verbaux ainsi que les enregistrements audios et/ou vidéos des séances du conseil sur le site internet de la Municipalité au www.sainte-helene-de-chester.ca.

JEU



Source : Anniversaire-en-or.com

BABILLARD

Vous avez quelque chose à vendre? Vous voulez offrir vos services ou vous êtes à la recherche de quelque chose en particulier?

Contactez nous pour réserver un espace dans la section Babillard.

Par téléphone au **819 382-2650** ou par courriel **administration@sainte-helene-de-chester.ca**

Centre de prévention **Suicide**
Arthabaska-Érable

Parles-en...
Ta VIE est importante!

Sème la vie!

Vous pensez au suicide ?
Vous êtes inquiet pour une personne de votre entourage ?
Vous êtes endeuillé par suicide ?

Nous sommes là pour vous!

Nos services

- Intervention téléphonique (24 heures/24, 7 jours/7)
- Services aux personnes endeuillées par suicide
- Services aux proches d'une personne ayant fait une tentative de suicide
- Activités d'information et de sensibilisation
- Formations

Tous nos services sont gratuits et confidentiels

24 heures par jour + 7 jours par semaine

MRC DE L'ÉRABLE 819 362-8581 MRC D'ARTHABASKA 819 751-2205 PARTOUT AU QUÉBEC 1 866 APPELLE (1 866 277-3653)

www.cpsae.ca

BABILLARD (SUITE)



ALBANIEPEPINIERE.COM

Pieds de vignes hybrides.

Choix de plants de qualité biologique, produits à St-Hélène :
annuelles • vivaces • indigènes • mellifères • ornementales
 pour jardins et plates bandes

Commandes en ligne • Ramassage sur rendez-vous.

• **ANXIEUSE DE RETOURNER
 AU TRAVAIL ?**
 • **VIENS RENCONTRER
 NOS CONSEILLÈRES
 EN ORIENTATION ET EN EMPLOI
 C'EST GRATUIT!**

Services offerts dans les MRC
 d'Arthabaska, de Nicolet-Yamaska
 et de Bécancour.

 **1866 298-6007**
services intégrés pour l'emploi

Avec la participation financière de:

Québec 



Fabrifor Inc. Roland Guillemette

- Fabrication et réparation
 de machinerie agricole et forestière
 - Vente de composante hydraulique

4044, rang 4, Ste-Hélène-de-Chester
 Tél.: 819-382-2780 • Fax: 819-382-2792




SÉBASTIEN SCHNEEBERGER
 Député de Drummond-Bois-Francs




Alain RAYES
 Député de Richmond-Arthabaska
alainrayes.ca
 alain.rayes@parl.gc.ca

 1-877-751-1375 (sans frais) | 819-751-1375
 3, rue de la Gare, C.P. 6, Victoriaville (QC) G6P 6S4
 349, boul. Saint-Luc, Asbestos (QC) J1T 2W4
 11, rue St-Georges, local 200, Windsor (QC) J1S 1J2
 362, rue Principale, Daveluyville (QC) G0Z 1C0

Traitement d'eau
GARAND

LES Pompes
GARAND INC.

VENTE • LOCATION • SERVICE • INSTALLATION

- TRAITEMENT D'EAU
- NETTOYEURS À PRESSION
- POMPES ET ACCESSOIRES
- CIRCULATEURS
- RÉPARATION DE MOTEURS

URGENCE
24 h / 7 jours

819 752-5563

Sans frais : 800 263-5563

Licence RBC :
1648-4438-41



VENTES/ADMIN. : 233, de la Grande-Ligne
ATELIER : 111, rue Garand **Victoriaville**

Même à 6 h le mercredi matin,
un conseiller Desjardins vous répond.

1 800-CAISSES

Pour la prise de rendez-vous, remplacer une carte perdue,
payer une facture ou pour plusieurs autres transactions
courantes, un conseiller est là pour vous.

7 jours sur 7, de 6 h à minuit.

desjardins.com/caissedesboisfrancs

/caissedesboisfrancs